

## État résumé de la situation financière

**Edward Jones**

Nom du courtier membre

**31 décembre 2024**

Date

### Rapport sur l'état résumé de la situation financière

#### Responsabilité de la direction à l'égard de l'état résumé de la situation financière

La direction est responsable de la préparation de l'état résumé de la situation financière destiné aux clients du courtier membre conformément à l'article 4203 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées.

Les exigences énoncées à l'article 4203 sont les suivantes :

#### « 4203. Consultation de l'état résumé de la situation financière

- (1) Le *courtier membre* doit fournir un état résumé de sa situation financière, sur demande, à tout client qui a effectué au cours des 12 derniers mois des opérations dans le compte qu'il a ouvert chez le *courtier membre*.
- (2) L'état résumé de la situation financière doit être dressé à la date de clôture du dernier exercice du *courtier membre* et être fondé sur ses derniers états financiers annuels audités.
- (3) Le *courtier membre* doit préparer l'état résumé de sa situation financière dans les 75 jours qui suivent la fin de son exercice. »

#### Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

L'état résumé de la situation financière du *courtier membre* est fondé sur l'information financière tirée du dernier Formulaire 1 annuel de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI). Le Formulaire 1 est un rapport à usage particulier qui comprend des états financiers et des tableaux non consolidés (ou consolidés, si les dénominations sociales de filiales en propriété exclusive ou de sociétés liées figurent en page couverture) et est préparé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), mises à part les dérogations que prescrit l'OCRI dans les Directives générales et définitions du Formulaire 1. Le courtier membre prépare le Formulaire 1 et le dépose auprès de l'OCRI et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) au moyen de la base de données des dépôts électroniques des rapports financiers réglementaires (DERFR) afin de prouver sa solvabilité à l'OCRI et au FCPI.

L'état résumé de la situation financière est destiné uniquement aux clients du *courtier membre* pour l'application de l'article 4203 et ne doit pas être utilisé par des parties autres que les clients du *courtier membre* à quelque autre fin. L'état résumé de la situation financière résume fidèlement la situation financière non consolidée (ou consolidée, si les dénominations sociales de filiales en propriété exclusive ou de sociétés liées figurent en page couverture) du *courtier membre* à la date de son dernier Formulaire 1.

**Edward Jones**

Nom du courtier membre

**31 décembre 2024**

Date

**État résumé de la situation financière****(en milliers de dollars canadiens)****Actif****Actifs liquides (note 1)**

Espèces	207 461
Fonds déposés en fiducie	614 420
Prêts, titres empruntés et pris en pension	319 000
Titres en portefeuille	174 763
Créances sur clients	58 939
Créances sur courtiers	20 716
Autres actifs liquides	40 269
<b>Total – Actifs liquides</b>	<b>1 435 568</b>

**Autres actifs**

Placements dans des filiales et des membres du même groupe et avance à ces derniers	4 290
Autres actifs	172 014
<b>Total - Autres actifs</b>	<b>176 304</b>
<b>Actif total</b>	<b>1 611 872</b>

**Passif et capital selon les états financiers****Passifs courants**

Découverts et emprunts, titres prêtés et mis en pension	0
Titres vendus à découvert	772
Sommes dues à des clients	1 111 957
Sommes dues à des courtiers	28 947
Autres passifs	205 258
<b>Total - Passifs courants</b>	<b>1 346 934</b>

**Passifs non courants**

Emprunts subordonnés (note 2)	0
Autres passifs non courants	50 173
<b>Total - Passifs non courants</b>	<b>50 173</b>
<b>Passif total</b>	<b>1 397 107</b>

**Capital selon les états financiers**

Capital émis, réserves et résultats non distribués (note 2)	214 765
<b>Capital total selon les états financiers</b>	<b>214 765</b>
<b>Total - Passif et capital selon les états financiers</b>	<b>1 611 872</b>

**Notes :**

1. Les actifs liquides forment une catégorie d'actifs réglementaire propre à l'OCRI. Les actifs classés dans cette catégorie sont considérés comme essentiellement liquides aux fins de la réglementation.
2. Les emprunts subordonnés ainsi que le capital émis, les réserves et les résultats non distribués sont traités comme faisant partie du capital réglementaire investi.

**Attestation de l'état résumé par le chef des finances**

J'atteste que le présent état résumé de la situation financière de

**Edward Jones**

Nom du courtier membre

a été produit et imprimé à partir du dernier Formulaire 1 du *courtier membre* déposé auprès de l'OCRI et du FCPI au moyen du DERFR.

Signed by:

*Andrew Campbell*

0035207100C742F...

*Signature du chef des finances*

Andrew Campbell

*Chef des finances*

2025-03-03

date